



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

roms

Question écrite n° 113913

### Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration sur les conditions d'expulsion des populations roms. Récemment, 55 personnes, dont 30 enfants, installées de façon précaire sur le territoire de Dourges dans le Pas-de-Calais ont fait l'objet, sans consultation préalable du maire de la commune, d'une expulsion frappée de violences policières suivie d'une reconduite aux frontières dans des véhicules en surcharge et présentant certains dangers mécaniques. Alors que le département du Pas-de-Calais soutient financièrement les familles roms au travers des maisons de la solidarité, l'État décide unilatéralement de l'arrêt brutal des missions de l'AREAS sur le département qui donne pourtant entière satisfaction dans l'accompagnement social de ces familles. Aussi, elle lui demande de bien vouloir lui faire part des mesures que le Gouvernement souhaite prendre pour mettre fin à ces violences, ces injustices et ces discriminations. Elle l'interroge également sur les moyens que l'État entend mettre pour assurer sa mission en matière d'accueil des populations migrantes. Enfin, elle demande s'il entend rétablir les missions de l'AREAS sur le département du Pas-de-Calais.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Odette Duriez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (11<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 113913

**Rubrique :** Étrangers

**Ministère interrogé :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

**Ministère attributaire :** Intérieur, outre-mer, collectivités territoriales et immigration

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 juillet 2011, page 7541

**Question retirée le :** 4 octobre 2011 (Fin de mandat)